

## **PLACE A L'INNOVATION ET A LA CREATIVITE TOURISTIQUES - Avis aux porteurs de projets !**

### **Le Conseil Général de la Corrèze et EDF lancent un nouveau concours d'innovation touristique, du 30 janvier au 30 mars.**

Les touristes sont de plus en plus en recherche de quête de sens et d'une véritable personnalisation des services touristiques.

Afin de répondre au mieux aux attentes de la clientèle, le Conseil Général et EDF souhaitent faire émerger des projets particulièrement NOVATEURS et PERENNES en la matière.

**Le concours est ouvert à tous profils ayant un projet original : particuliers, associations loi 1901 à but non lucratif, entreprises et collectivités territoriales.**

**Pour une dotation globale de 10 000 €, 4 prix vont être décernés :**

- **un prix " Tourisme durable "** : prix récompensant une initiative exemplaire en matière de respect de l'environnement, de préservation et utilisation des ressources naturelles, et/ou de maîtrise des énergies,
- **un prix " Vacances pour tous "** : prix soulignant un projet à forte vocation sociale et/ou visant à rendre accessible un site ou une activité un ou plusieurs handicaps,
- **un prix " Réveillez le gastronome qui est en vous "** : prix soutenant une initiative mettant en avant de manière originale la gastronomie locale (créativité culinaire, transmission de savoir-faire, menus, etc...),
- **le prix " Coup de cœur " du jury.**

**LE PLUS DU CONCOURS** : Au delà de la dotation financière, les lauréats bénéficieront d'actions d'accompagnement :

- à la commercialisation à travers un partenariat avec la centrale départementale de réservation,
- à la promotion via les supports du Conseil Général (site internet, Corrèzomag), de l'Agence de Développement Touristique (site internet, réseaux sociaux) et d'EDF (site internet, Espaces EDF accueillants des visiteurs)
- à la finalisation du projet via l'appui technique de l'Agence de Développement Touristique.

**Pour faire acte de candidature, 2 possibilités :**

***Dossier format papier à retirer***

- à la Maison du Tourisme
- auprès des Maisons du Département et du Conseil Général de la Corrèze

***Fichier informatique téléchargeable sur***

- le site internet du Conseil Général de la Corrèze : [www.cg19.fr](http://www.cg19.fr) (Rubrique 'Culture et Loisirs' - 'le tourisme en Corrèze' - 'le concours "innovation touristique"')
- le site internet de l'Agence de Développement Touristique : [www.vacances-en-correze.net](http://www.vacances-en-correze.net)
- le site internet d'EDF : [uneriviereunterritoire.edf.com](http://uneriviereunterritoire.edf.com) (rubrique « événement » – « Tulle »)

**Retour en 2 exemplaires papier ou en un exemplaire par mail avant le 30 mars 2012 à :**

Agence de Développement Touristique de la Corrèze - Direction du Tourisme - A l'attention de Fabienne BILLET  
Maison du Tourisme - 45, Quai Aristide Briand - 19000 TULLE /// [fbillet@cg19.fr](mailto:fbillet@cg19.fr)

**Après délibération du jury départemental, les résultats seront proclamés en Avril, affichés au Conseil Général et relayés par la presse. Une remise officielle des prix sera organisée à l'Hôtel du Département Marbot, en Avril 2012.**

**Pour en savoir plus :**

**Agence de Développement Touristique de la Corrèze  
Fabienne Billet**

**Tél. : 05 55 29 58 70 - E-mail : [fbillet@cg19.fr](mailto:fbillet@cg19.fr)**